

FR

ANNEXE

**RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU
PRODUIT POUR UN PRODUIT BIOCIDÉ**

SAFWS002

Type(s) de produit

TP18: Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Numéro d'autorisation: BE2022-0039

Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides: BE-0029999-0000

Chapitre 1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. Nom commercial/noms commerciaux du produit

Nom commercial/noms commerciaux	SAFWS002
---------------------------------	----------

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	SUMI AGRO France
	Adresse	251 rue du Faubourg Saint Martin 75010 Paris France
Numéro de l'autorisation		BE2022-0039
<i>Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides</i>		BE-0029999-0000
Date de l'autorisation		20/01/2023
Date d'expiration de l'autorisation		21/12/2027

1.3. Fabricant(s) du produit

Nom du fabricant	SUMI AGRO FRANCE SAS
Adresse du fabricant	251 RUE DU FAUBOURG SAINT MARTIN 75010 Paris France
Emplacement des sites de fabrication	SUMI AGRO FRANCE SAS site 1 Ledin Print- und Media Center GmbH, Neuhartshöfe 16 85080 Gaimersheim Allemagne

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	Dinotéfurane
Nom du fabricant	LKC Chem-Regs Ltd (Acting for Mitsui Chemicals Crop & Life Solutions, Inc. (Japan))
Adresse du fabricant	40 Mespil Road D04 C2N4 Dublin Irlande
Emplacement des sites de fabrication	LKC Chem-Regs Ltd (Acting for Mitsui Chemicals Crop & Life Solutions, Inc. (Japan)) site 1 40 Mespil Road D04 C2N4 Dublin Irlande

Substance active	Dinotéfurane
Nom du fabricant	Mitsui Chemicals Crop & Life Solutions, Inc.
Adresse du fabricant	Nihonbashi Dia Building, 1-19-1 Nihonbashi, Chuo-ku 103-0027 Tokyo Japon
Emplacement des sites de fabrication	Mitsui Chemicals Crop & Life Solutions, Inc. site 1 Omuta Works, 30 Asamuta-Machi, Ohmuta Shi 836-8610 Fukuoka Japon

Chapitre 2. COMPOSITION ET FORMULATION DU PRODUIT

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Dinotéfurane		substance active	165252-70-0		0,242 % (p/p)

2.2. Type(s) de formulation

RB Appât (prêt à l'emploi)

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE

Mentions de danger	H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	P273: Éviter le rejet dans l'environnement. P501: Éliminer le contenu dans conformément aux réglementations nationales/régionales applicables.

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S)

4.1. Description de l'utilisation

Tableau 1. Autocollant de fenêtre

Type de produit	TP18: Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Autocollant de fenêtre prêt à l'emploi contre les mouches domestiques pour une utilisation en intérieur. Autocollants de fenêtre servant de support à une pâte insecticide.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: autre: <i>Musca domestica</i> Nom commun: house fly Stade de développement: adultes
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: autre: Autocollant de fenêtre Description détaillée: ## Placer l'autocollant sur la fenêtre à l'intérieur de la vitre.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: - Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: Utiliser un autocollant par pièce de 30 m ³ Efficace jusqu'à 6 mois.
Catégorie(s) d'utilisateurs	grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	Emballage en carton pliable (emballage extérieur) comprenant 1 ou 2 cartes contenant chacune 2 autocollants (environ 75 mm Ø), au total 2 ou 4 autocollants par emballage.

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Ouvrir l'emballage extérieur et sortir une carte en papier du carton pliable. Retirer la protection en papier siliconé blanc. Décoller l'autocollant de son support. Placer l'autocollant sur la fenêtre à l'intérieur de la vitre, hors de portée des enfants et des animaux. Protéger les autocollants restants avec la protection en papier siliconé blanc et les remettre dans le carton pliable. Utiliser un autocollant par pièce de 30 m³ ; pour une plus grande pièce, utiliser un autocollant pour 30 m³ sans dépasser 8 autocollants par habitation. Remplacer/enlever les autocollants au bout de 6 mois. Appliquer 1 à 2 fois par an, avec une efficacité qui dure 6 mois.

4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Ne pas toucher la face avant de l'autocollant lorsqu'il est activé.

Ne pas utiliser directement sur ou à proximité de surfaces ou d'ustensiles susceptibles d'entrer directement en contact avec des denrées alimentaires, des aliments pour animaux, des boissons et du bétail

4.1.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir 2.1.5.3

4.1.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir 2.1.5.4

4.1.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir 2.1.5.5

Chapitre 5. CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION¹

5.1. Consignes d'utilisation

Se conformer aux consignes d'utilisation.

Évitez de nettoyer les autocollants. Si cela se produit, éliminez immédiatement le chiffon de nettoyage dans les déchets ménagers.

Informez le titulaire de l'autorisation si le traitement est inefficace

Éviter l'utilisation en continu du produit

Si l'infestation persiste, contacter un professionnel.

5.2. Mesures de gestion des risques

-

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Détails des effets directs ou indirects probables :

Aucune information disponible. Les informations spécifiques sur les symptômes et les effets provoqués par le produit ne sont pas connues.

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Si les consignes d'utilisation sont bien suivies, un contact direct avec le produit est peu probable.

Consignes de premiers secours :

EN CAS D'INHALATION : En cas de symptômes, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver la peau à l'eau. En cas de symptômes, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : En cas de symptômes, rincer avec de l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS D'INGESTION : En cas de symptômes, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Mesures d'urgence de protection de l'environnement :

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter les rejets dans l'environnement.

Le matériel contaminé doit être éliminé conformément aux dispositions nationales et locales

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Éliminer le contenu avec les déchets ménagers.

Les emballages non-contaminés peuvent être recyclés.

¹Les instructions d'utilisation, les mesures d'atténuation des risques et les autres modes d'emploi de la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Tenir hors de portée des enfants et des animaux/animaux de compagnie non ciblés.

Température de conservation recommandée : 20 °C.

Ne pas stocker à des températures supérieures à 40 °C.

Protéger du gel et de la lumière du soleil.

Stocker dans un endroit sec, dans son emballage d'origine.

Durée de conservation : 2 ans

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS

Codes d'application :

Fichier VIII : Type de formulation

VIII.5.1 pâte

VIII.5.1.1 appât prêt à l'emploi

Contient un agent amérisant